

COMPTE RENDU DE LA REUNION
du CONSEIL MUNICIPAL du
13 AVRIL 2021

Ordre du jour : CR commission voirie du 27 mars, CR commissions finances des 23 mars et 8 avril : vote des subventions, vote des taux, vote des BP commune et lotissement, liaison douce "Les Rabines – La Ville Gromil" : plan topographique, éclairage, lancement de la consultation des entreprises, présentation du RQPS 2019 sur les déchets, questions diverses

Compte rendu de la commission voirie du 27 mars

Denis GOUPIL présente le compte rendu qu'il a rédigé :

La commission propose :

- ✓ de créer, en bordure de la RD 29 vers la forêt de Coëtquen, un accès entre le terrain multisport et le chemin piétonnier de la vallée du Brice.
- ✓ de faire une dalle sur le passage du chemin de la vallée du Brice à hauteur de la ferme de Maupertuis.
- ✓ de céder le chemin qui mène de la Métrie aux bâtiments d'élevage
- ✓ de faire empierrier le chemin de la Boulaie.
- ✓ d'étudier la possibilité d'ouvrir un chemin au bas des Bréhannières vers Pont Cadeuc.
- ✓ de revoir la signalisation et l'entretien de certains endroits du chemin de randonnée de la Vallée du Brice. (date choisie le 1^{er} mai après-midi)

Il a également été acté : avec l'autorisation de M. Le Maire une brèche a été ouverte dans le chemin de la Moinerie pour permettre le passage des chevaux vers les écuries.

La commission suggère également d'utiliser l'application UMAP pour visualiser les différents chemins et ainsi faciliter les déplacements piétons.

Compte rendu des commissions finances des 23 mars et 8 avril

Sandrine JUHEL présente les sujets qui ont été abordés et soumet les décisions au vote du conseil.

Subventions aux associations : la commission propose de maintenir les subventions votées en 2020, à l'exception :

- du CCAS (montant réduit à 3700 € en raison de l'annulation du repas l'année dernière)
- l'association "Le Jardin des Hérissons" qui s'est délocalisée à Evran. Pas de subvention.

L'association au Fil des Champs a demandé une subvention exceptionnelle de 1200 €. Elle participe à l'écriture et l'édition d'un livre sur l'histoire de notre commune, initiative lancée par un "enfant du pays". L'association sera co-éditrice du livre pour lequel une souscription sera lancée. En retour de la subvention, la commune recevra un lot de 80 livres destinés à être offerts. Un accord de principe est donné mais le vote de la subvention fera l'objet d'une délibération spécifique.

Subventions votées : CCAS : 3 700 , Etoile Sportive : 500- APE : 715, Société de Chasse : 540, Club du 3^{ème} Age : 275, FNACA : 170, Entente du Brice : 430 €, S TEAM : 275, Los Campos : 170, Pétanque Gérausienne : 430, Au Fil des Champs : 170, Les Classes : 170, Cercle Culturel Rance Linon : 105, Amicale Laïque Evran : 75, Chambre des Métiers Dinan : 100, Croix d'Or de Dinan : 22, Secouristes actifs Dinan : 30, Centre anticancéreux St Briec : 130, APAJH des Côtes-d'Armor : 15, Paralysés de France : 15, L'Hameçon : 30, Téléthon (versé à l'OSLPE) : 100 si manifestation organisée, France Adot : 30, RASED : 118, Saveurs du Poudouvre : 30.

Total : CCAS c/ 657362: 3 700 € - Associations : c/6574 : 4 645 €

Vote des taux des taxes foncières : étant donné la suppression de la taxe d'habitation, les communes n'ont plus à voter de taux pour cette taxe.

Afin de ne pas impacter les ressources des communes, l'Etat leur verse en compensation la part "taxe foncière sur le bâti" du Département. Le taux communal de la taxe foncière sur le bâti était en 2020 de 12.39, celui du Département de 19.53. La taxe sur le foncier non bâti n'est pas concernée par la réforme.

Après discussion, le conseil décide de maintenir les taux précédents, soit :

- 31.92 pour le foncier bâti (12.39 + 19.53)
- 56.68 pour le foncier non bâti.

Le produit attendu de ces taxes est de 220 278 €. Le budget de la commune ne subit pas de perte de ressources fiscales, ce qui justifie le maintien des taux, corroboré par la situation actuelle qui est suffisamment contraignante pour ne pas accentuer les difficultés des familles.

Budget primitif – Commune

Le budget de fonctionnement proposé ne fait pas apparaître de grosses modifications par rapport à 2020, seuls quelques ajustements sont nécessaires.

Le budget d'investissement proposé reprend des opérations prévues précédemment qui n'ont pas été réalisées, et d'autres nouvelles comme essentiellement la liaison douce entre la Ville Gromil et les Rabines, la friche professionnelle dans le bourg, l'acquisition de matériel.

Les subventions liées à ces projets sont également inscrites en recettes.

- ♦ Section de fonctionnement : 1 430 332.49 €
- ♦ Section d'investissement : 1 246 914.82 € €

Budget primitif – Lotissement

Le budget de fonctionnement est lié en recette à la vente du dernier lot, ce qui permettra d'inscrire en dépense le versement de l'excédent au budget de la commune. Il n'y a pas de prévisions d'investissement.

- ♦ Section de fonctionnement : 33 875.40 €
- ♦ Section d'investissement : 0

Travaux liaison douce entre la Ville Gromil et les Rabines

Plan topographique : un relevé topographique est nécessaire pour préparer les travaux. Le conseil valide le devis du cabinet Harry LANGEVIN d'un montant de : 2 034. € TTC

Eclairage : une extension de l'éclairage existant à la Ville Gromil est nécessaire, mais il ne sera pas suffisant pour bien éclairer l'abribus qui se trouve sur la RD 2. Un mat solaire est proposé.

Le conseil approuve le projet suivant présenté par le SDE des Côtes d'Armor : extension de l'éclairage existant : 47 304.00 €, mat solaire pour l'abribus : 4 276.80 €.

La subvention d'équipement que la commune versera au SDE sera de :

- ✓ 28 470.00 € pour l'extension de l'éclairage
- ✓ 2 742.53 € pour le mat solaire.

Consultation des entreprises : le conseil décide de lancer la procédure de consultation des entreprises.

Le règlement de la consultation s'appuiera sur les critères suivants pour sélectionner les entreprises : 60 % pour le critère prix, 40 % pour le critère technique avec les sous-critères suivants : planning détaillé des travaux, références similaires, provenance des fournitures.

Durée de la consultation : 1 mois entre le 22 avril et le 21 mai. Ensuite analyse des offres par le cabinet GP et l'attribution du marché aura lieu lors de la réunion du CM du 8 juin. Le démarrage des travaux est envisagé à partir du 15 juillet.

Rapport 2019 sur les déchets :

Denis Goupil a présenté une synthèse du « Rapport de service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés » de Dinan Agglomération portant sur l'année 2019. Le rapport est mis à la disposition du public à la mairie

Ce rapport :

1. Rappelle le périmètre pour l'exercice de la compétence déchets.

2. Présente le bilan des programmes pour la prévention des déchets.
3. Détaille l'organisation de la collecte des déchets.
4. Présente les indicateurs économiques et financiers.

En conclusion, deux points importants sont à souligner :

1. Le ratio de collecte des déchets triés par habitant dans l'agglomération est plus élevé que les moyennes régionales. Ceci est le fruit d'un important travail de prévention et d'information qui sera poursuivi et amplifié afin de continuer à améliorer ce ratio.
2. Les coûts de gestion globale par habitant sont dans la fourchette du référentiel national des coûts.

Questions diverses

Pacte de gouvernance de Dinan Agglomération – Isabelle RICHEUX présente la synthèse du pacte de gouvernance qui a été approuvé en conseil communautaire le 20 mars.

Ce pacte a pour objet de définir le cadre de référence des relations entre les communes et Dinan Agglomération en établissant un réseau de médiations et en précisant les modalités de leur association à son fonctionnement.

Organisé en trois chapitres, ce pacte détaille :

1. Les principes fondateurs.
2. Le fonctionnement institutionnel à travers le conseil communautaire, la conférence des Maires, le bureau communautaire, les commissions thématiques et les commissions territorialisées.
3. Les relations entre Dinan Agglomération et les communes membres.

Convention avec la Société LAMOTTE et Dinan Agglo pour le lotissement "Les Chênes". La convention a été modifiée conformément aux observations faites en CM du 9 mars et signée par les 3 parties.

DIA pour le lot 10 du Domaine de la Gatinais dont un compromis vient d'être signé. Pas d'avis de préemption bien sûr.

Fermeture de l'école pendant le confinement : l'école a fermé le vendredi 2 avril pour confinement. Les vacances de Pâques ont été avancées et toutes les zones sont en vacances du 12 au 23 avril. Reprise prévue dans les maternelles et élémentaires le 26 avril.

BRUDED : c'est une association créée en 2005 qui compte plus de 200 adhérents (collectivités, dont des communes voisines, et EPCI). Ses domaines de compétence sont tournés vers l'économie, le social et l'écologie. Les adhérents échangent des conseils en matière de développement durable. L'adhésion se fait sous forme d'une cotisation de 0.30 € par habitant. Le conseil pense qu'il pourrait être intéressant d'y adhérer.

Formation des élus : des élus seraient intéressés par des formations. A voir les programmes et l'organisation.

Barre de seuil – salle polyvalente : la barre de seuil entre le parquet et le carrelage est abîmée. La société MIRIEL fait 2 propositions : une barre de 15 cm de large ou de 18 cm spéciale charges lourdes. Le conseil choisit celle de 18 cm. Coût : 1 920 € TTC

